



DISPOSITIF LOGEMENTS BLEUS

ADAPTER LES LOGEMENTS

Le label « logement bleu » identifie les logements ayant bénéficié de travaux d'aménagement favorisant le maintien à domicile et évitant ainsi un départ prématuré en maison de retraite. Conçus pour être accessibles et adaptés à la perte de mobilité liée à l'avancée en âge, les logements sont par exemple dotés de volets roulants électriques, d'une salle de bains adaptée (avec carrelage anti-dérapant et douche plate), de prises électriques posées à hauteur, de barres d'appui, etc. Outre cette adaptation technique du logement, des référents au sein de la direction Personnes Âgées de la Ville ont vocation à coordonner différents services d'aide à la personne (aide à domicile, portage des repas, télé-assistance, soins infirmiers, etc.) et assurent une veille sociale.

Au total ce sont 1 056 logements sociaux (cinq bailleurs) qui ont été réadaptés, à travers un pack de travaux d'adaptation (volets roulants, douche, interrupteur en hauteur, barres d'appui...), et qui bénéficient d'une veille sociale réalisée par les évaluatrices du CLIC Nantes Entour'âge auprès des habitants de ces logements. La veille sociale a une vocation "préventive" et sert à accompagner le parcours de la personne sur le champ de la lutte contre l'isolement (contacts réguliers), la perte d'autonomie (mise en place d'aides si besoin) et le lien social (orientation vers des activités du quartier ou de la ville).

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET COMPLET

Entre 2008 et 2013, 1 000 logements bleus ont été créés par Nantes Métropole Habitat dans toute la ville. Une diversification des bailleurs a été opérée à partir de 2017 permettant d'augmenter le parc de logements bleus. A partir de 2022, d'autres bailleurs vont intégrer le dispositif (Atlantique Habitation, CDC Habitat) avec l'objectif d'atteindre 2 000 logements bleus d'ici 2026. La gestion se fera en stock et non plus en flux permettant de diversifier davantage la localisation en fonction de la demande.

Le repérage du public, lui, s'effectue par le bailleur, le service logement de la Ville de Nantes, le CLIC et ses partenaires (SAAD, EDS...). Si la personne n'est pas encore dans un logement social, il est possible de l'inscrire sur le fichier commun de la demande pour ensuite lui faire une proposition de logements (avec passage en CAL classique).



Ville de Nantes

Ville adhérente depuis 2017

Nantes (44)

OBJECTIFS :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes et à faibles ressources.
- Accompagner la perte relative d'autonomie dans une démarche de prévention en direction du public vieillissant.
- Permettre aux personnes de rester dans leur logement actuel ou leur quartier.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser "le aller vers".

PRATIQUE :

- Créer des logements.
- Diversifier les bailleurs pour augmenter le parc de logements.
- Repérer le public.
- Recruter des évaluateurs.
- Opérer un suivi du projet.

Jusqu'en 2011, la veille était assurée par les responsables des restaurants intergénérationnels de la ville (logique de proximité) mais avec l'évolution du nombre de bénéficiaires, le dispositif a basculé sur le CLIC.

Une évaluation à l'entrée (ou après travaux) est prévue par l'évaluatrice du CLIC sur sollicitation du bailleur.

A chaque visite, une évaluation de la perte d'autonomie et des besoins d'appui au quotidien est effectuée. Le suivi est quant à lui opéré par un comité de pilotage annuel, un comité technique trois fois par an et des bilatérales bailleurs/CLIC régulières. Un bilan annuel est réalisé et dialogué en Comité de Pilotage. Par ailleurs en 2017, une sociologue a effectué une analyse des profils de 500 situations.

LE MAINTIEN DANS UN ENVIRONNEMENT FAMILIER

Cette action s'inscrit dans une stratégie qui permet de contribuer à l'approche domiciliaire prise ces dernières années sur le territoire. Ce dispositif prend en compte plusieurs aspects de la vie du senior : le logement et son adaptation (travaux et maintien à domicile), le logement dans son quartier à travers la veille sociale et l'orientation vers les activités en proximité. Le dispositif essaie aussi de pouvoir répondre aux seniors qui souhaitent rester dans leur quartier.

Les logements bleus peuvent être une solution, accessible aux plus modestes, pour leur permettre de rester dans un environnement familial et adapté. Enfin, cette action permet d'inscrire une logique de parcours et d'éviter les ruptures avec un travail de prévention qui se poursuit au moment de la perte d'autonomie et la possibilité pour les aînés d'avoir un référent sur plusieurs années.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

Les bailleurs du projet NMH, ADOMA, la Nantaise d'Habitation, Aiguillon Construction, Villogia, Atlantique Habitations et CDC Habitat, ont pour rôle l'identification des logements bleus et des travaux d'adaptation; il est interlocuteur référent sur la partie logement pour le CLIC et participe à l'évolution du dispositif. Le service logement de la Ville de Nantes

identifie des publics cibles, relaie auprès du bailleur pour positionner des publics ou trouver de futurs locataires. La direction de l'Habitat de Nantes Métropole participe quant à elle au portage du dispositif dans le cadre du PLH, à l'identification sur les opérations neuves de création de logements bleus. Les partenaires tels que les espaces départementaux des solidarités (département de Loire Atlantique) et les évaluateurs APA, SAAD repèrent le public notamment au domicile.

SUITES DU PROJET

Plusieurs évolutions sont à venir dès 2022 : 2 000 logements bleus d'ici 2026 avec diversification des bailleurs et réadaptation à la demande, du stock et du flux dans la gestion des logements, afin de mieux répondre à la demande, de cibler les territoires où le vieillissement est plus prégnant, d'offrir des logements attractifs (neufs, quartiers). Des grappes de logements bleus dans le neuf sont aussi à venir : il existe pour le moment deux grappes, trois autres en 2021. La prévention, la veille et les actions se font en collectifs et les solidarités de voisinage sont facilitées. Une convention avec l'association Démén'âge est aussi à venir en ce qui concerne l'accompagnement des publics qui ont émis plusieurs refus de logement et restent dans un logement non adapté. Une plateforme d'accompagnement du parcours résidentiel des seniors a été créé pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande. Il s'agirait de palier le problème du senior qui cherche un autre mode d'habiter mais ne connaît pas la diversité de l'offre (colocations seniors/inter, habitat inclusif, habitat participatif, Résidence autonomie..) et le fait que les porteurs des habitats, eux, peinent parfois à trouver les bons profils en fonction de leur offre.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Nantes, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

